

Chute du nombre d'apprentis : Agefa-PME appelle le Gouvernement à lever les freins au recrutement

Selon la Dares, le nombre de contrats d'apprentissage signés en 2013 a diminué de 9,2%, soit une perte de 25 014 contrats par rapport à 2012. Pour [Agefa-PME](#), le Gouvernement doit saisir la mesure de cette baisse et lever les freins à l'apprentissage. Il doit également revoir sa réforme de l'apprentissage qui n'apporte pas de solution aux véritables enjeux.

Ce n'est pas l'apprentissage qui est en cause. Nos études auprès des PME ([lien](#)) montrent que les dirigeants d'entreprise plébiscitent ces profils : jugés plus opérationnels et s'intégrant mieux que les élèves issus de la voie générale. L'apprentissage est vu comme un outil au service de la compétitivité ; et 86 % de ceux qui y ont recouru en sont satisfaits.

De plus, si l'image de l'apprentissage est encore mauvaise auprès de certains parents ou enseignants, les dernières études indiquent qu'elle s'améliore rapidement.

Les raisons de cette chute sont ailleurs. Rappelons que le Gouvernement a supprimé en juillet les primes de recrutement aux apprentis. En juin dernier, Agefa-PME avait interrogé les dirigeants de PME sur les mesures qui pourraient les inciter à recruter des apprentis. Outre la qualité de la formation, ils citaient : *la pérennisation des incitations fiscales et financières (à 80 %), puis une simplification des démarches administratives (62 %), une meilleure information sur les dispositifs (60%) et un meilleur accompagnement de l'apprenti (54 %).*

Agefa-PME met tout en œuvre sur le terrain pour inciter et accompagner les jeunes ainsi que les chefs d'entreprises au développement de l'apprentissage. Cet effort est particulièrement important auprès des PME qui rencontrent le plus de difficultés à en recruter. Mais sans marché ou perspective de croissance, elles ne peuvent prendre ce risque.

Le Gouvernement doit donc lever les freins à l'apprentissage. **Mais il doit aussi agir sur la qualité de la formation. Or le projet de loi présenté en Conseil des ministres le 22 janvier n'incite pas à l'optimisme.**

Il se concentre sur la seule gouvernance (qui collecte ? qui distribue ?) et ne répond pas aux vrais enjeux. Il réoriente notamment les financements vers les plus bas niveaux de formation. Il fait de l'apprentissage un outil au service de lutte immédiate contre le chômage, et enferme les apprentis dans des métiers manuels.

Au contraire, Agefa-PME s'engage en faveur d'une réforme ambitieuse (voir son [Manifeste](#)). C'est celle qu'attendent les entreprises. Elle doit donner à nos jeunes un haut niveau de culture générale, favoriser les passerelles entre enseignement professionnel et général et favoriser le développement des filières longues en apprentissage, jusqu'au Master. Rappelons qu'un tiers des apprentis aujourd'hui sont à l'Université. Ce chiffre est en progression de 10 % par an.

Aujourd'hui Agefa-PME milite pour que les jeunes apprentis soient formés aux évolutions de l'économie et parfaitement adaptés aux besoins des PME. C'est la réponse inévitable pour inciter les PME à y recourir.

A propos de AGEFA-PME : Créé par la CGPME, AGEFA-PME est un acteur de référence de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise. Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire. Il déploie son expertise de manière indépendante et transversale, auprès de toutes les entreprises, de toutes les professions. Il est notamment l'un des plus importants collecteurs de la taxe d'apprentissage.

www.agefa.org / [Suivez nous sur twitter @agefapme](https://twitter.com/agefapme)

Contact : Yann Le Flohic – 06 81 24 32 51 – yann.leflohic@allisonpr.com